

Ce qui bloque, selon l'association des exportateurs

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4063 - Jeudi 5 janvier 2017 - Prix : 10 DA

Produits importés

Ce que coûte l'étiquetage en arabe réalisé à l'étranger

Page 5



L'abandon de certaines décisions «n'est pas négatif»

Nouria Benghebrit justifie ses choix

Page 2

Tentative d'émeute plutôt qu'émeute proprement dite

Par Mohamed Habili

Deux remarques préliminaires s'imposent s'agissant des événements de Béjaïa et d'autres localités limitrophes, grandes ou petites : ce ne sont pas à proprement parler des émeutes qui s'y sont produites, du moins jusqu'à présent, mais une tentative d'émeute qui a avorté, bien qu'elle ne semble pas être entièrement retombée. Une émeute, en effet, ce sont des déprédations, un feu qui se propage, des saccages en grand, des affrontements avec les forces de l'ordre pouvant se solder par des morts et des blessés, le tout se déroulant simultanément à différents endroits. Or ce n'est pas ce qui s'est passé jusqu'à présent, pas même à Béjaïa où de l'avis de tout le monde les troubles à l'ordre public ont été les plus importants. Une émeute, c'est quelque chose de spontané, un orage qui prend son monde par surprise, y compris ceux qui vont la faire, qui s'y trouvent entraînés comme malgré eux. Ce n'est absolument pas le cas de celle d'aujourd'hui, qui a été annoncée au contraire longtemps à l'avance, tant sur les réseaux sociaux que dans les journaux (qu'on relise les gros titres seulement de certains d'entre eux et on sera édifié à cet égard), et qui effectivement est survenue à son heure prescrite. Sauf que évidemment elle a déçu les attentes de ceux qui d'une certaine façon la couvaient, car elle n'a pas été aussi grande et destructrice qu'ils l'avaient eux-mêmes espéré.

Suite en page 3

Bouchouareb présente la nouvelle loi sur la métrologie à l'APN

«Sanctions contre les fraudeurs et protection du consommateur»



Après un quart de siècle de retard, l'Algérie se dotera d'une nouvelle loi sur la métrologie. Le projet de loi a été présenté hier par le ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb, devant les quelques députés qui ont fait l'effort d'assister au débat autour de ce texte qui s'ajoute à la série de réformes que connaît ce secteur et permettra, selon Bouchouareb, d'élever le niveau de la collecte fiscale, protéger le consommateur en plus des sanctions contre les fraudeurs. [Lire page 3](#)

Plusieurs opérations de jumelage entre CHU réalisées en 2016

Le réseau national de santé progressivement appliqué

Page 2

Les 27 et 28 janvier à Oran

Casting de l'humour «Makhber Comedia»

Page 13

L'abandon de certaines décisions «n'est pas négatif»

Nouria Benghebrit justifie ses choix

■ La ministre a rappelé que son département ministériel avait une «vision prospective» et non le contraire, comme tentent de le véhiculer certains discours. Pour la ministre de l'Education, «la société a le droit d'être informée sur tout ce qui a trait au secteur».

Par Meriem Benchaouia

Le ministère de l'Education nationale avait abandonné l'année écoulée l'agenda du baccalauréat qui se déroulera sur quatre jours au lieu de trois, la durée des vacances d'hiver qui sont passées de 10 à 18 jours selon le vœu des élèves. Revenant sur le sujet, Nouria Benghebrit a tenté de justifier ses choix. Elle a affirmé, à ce propos, que le fait d'«abandonner certaines décisions n'est pas une chose négative». Dans une allocution à l'ouverture d'une rencontre avec les partenaires sociaux, la ministre a rappelé que son département ministériel avait une «vision prospective» et non le contraire comme tentent de le véhiculer certains discours.

Pour la ministre de l'Education, «la société a le droit d'être informée sur tout ce qui a trait au secteur», soulignant que depuis sa nomination au ministère de l'Education en mai 2014 «le nombre de questions posées par les membres du Parlement est de 205». Evoquant l'agenda de la rencontre, M^{me} Benghebrit a précisé que ce dernier comportait plusieurs questions dont l'évaluation du premier trimestre, la préparation du deuxième et les préparatifs en prévision de l'année scolaire 2017-2018.

La situation des personnels et tous les aspects liés aux concours de recrutement et stages de formation notamment les programmes éducatifs et stratégiques nationaux pour le traitement pédagogique étaient également au menu de cette rencontre.

A cette occasion, la ministre de l'Education nationale a insisté sur l'importance du dialogue tant



Ph.D. R.

avec les syndicats, les associations, les parents d'élèves qu'avec les élus du peuple.

La ministre annonce un concours de recrutement d'enseignants

En ce qui concerne le recrutement, la ministre a affirmé la poursuite, en 2017, de l'exploitation de la plateforme numérique dans l'opération de recrutement, ainsi que l'organisation d'un concours national pour le recrutement dans certaines spécialités inexistantes dans la plateforme numérique y compris les mathématiques et physique. La

détermination des postes d'emploi se fait, a-t-elle poursuivi, sur la base des conclusions des rencontres régionales. Par ailleurs, la ministre a fait savoir qu'une «consultation nationale sur l'évaluation scolaire sera lancée en février prochain» et sera couronnée par une rencontre nationale avec les partenaires sociaux pour présenter les conclusions de cette consultation, dans le but, a-t-elle dit, de préparer la rentrée scolaire 2017-2018.

Les partenaires sociaux ont appelé lors de cette rencontre à un «examen approfondi de certains dossiers notamment celui du rythme scolaire», a souligné la

ministre ajoutant que pour cette raison, une consultation nationale sera lancée sur l'évaluation scolaire. Dans ce contexte, M^{me} Benghebrit a appelé tous les encadreurs et les enseignants au niveau local à apporter leur contribution dans ce dossier important pour assurer une bonne préparation de la rentrée scolaire 2017-2018.

L'accent a été également mis sur la bonne gouvernance, a ajouté la ministre annonçant par la même occasion l'organisation jeudi prochain d'une rencontre avec les directeurs de l'éducation consacrée à l'examen des préoccupations soulevées par

les partenaires sociaux notamment la nécessité de remédier aux «dysfonctionnements et au manque de communication entre les responsables locaux et les partenaires sociaux».

En outre, la ministre a donné son approbation pour la reprise de rencontres bilatérales et tripartites avec tous les syndicats, de même que la mise en place de commissions pour l'examen des dysfonctionnements contenus dans les statuts des travailleurs du secteur de l'éducation, les œuvres sociales et de la violence en milieu scolaire.

M. B.

Plusieurs opérations de jumelage entre CHU réalisées en 2016

Le réseau national de santé progressivement appliqué

Afin de palier le manque de praticiens de la santé dont souffrent certaines régions du pays, notamment le déficit en spécialistes dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, le ministère de la Santé a mis en œuvre une carte sanitaire permettant l'échange et la coopération à travers toutes les structures de soins, couvrant le territoire national. Pour son application progressive, plusieurs opérations de jumelage entre CHU ont été déjà réalisées en 2016. La pénurie de médecins spécialistes dans les régions dites éloignées telles que les Hauts-Plateaux et celles du Sud du pays reste un problème auquel il faut remédier dans le secteur de la santé. Certes, beaucoup d'efforts et améliorations ont été enregistrés dans ce sens, néanmoins, les hôpitaux ainsi que les autres structures de soins, concernant ces patelins se trouvent toujours dans le besoin en matière de personnel qualifié surtout lorsqu'il s'agit d'interventions délicates. En vue donc de solutionner le problème, le ministère de la

Santé a mis en place récemment une nouvelle stratégie nationale qui permet de réaliser une meilleure prestation de soins même dans ces wilayas. La mise en œuvre d'une carte sanitaire permettant l'échange et la coopération à travers toutes les structures de soins, couvrant le territoire national commence à apporter des résultats concrets. Son application progressive par plusieurs opérations de jumelages entre CHU, ont été déjà réalisées en 2016. A ce propos, pour ne citer que quelques exemples, plus de 550 examens médicaux et une opération chirurgicale ont été effectués du 25 au 29 novembre dernier à Ghardaïa. Une équipe médicale pluridisciplinaire spécialisée du centre hospitalo-universitaire de Béni-Messous à Alger, s'est déplacée au titre du jumelage inter-hôpitaux pour assurer aux patients de la wilaya ces prises en charge. La même initiative inter-CHU a été réalisée au mois d'octobre dernier, avec 627 consultations médicales spécialisées effectuées au profit des

malades de la wilaya de Naâma par une équipe médicale spécialisée de la wilaya de Tlemcen. Pour la première fois, des interventions chirurgicales par voie «laparoscopique» ont été réalisées, au complexe mère-enfant de Djelfa, au titre d'un jumelage entre les hôpitaux Bachir-Mentouri de Kouba à Alger et celui de Djelfa. C'est dire que la redéfinition de la nouvelle carte sanitaire dont le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf a évoqué à maintes reprises dans son discours prend peu à peu effet sur le terrain. Un nouveau réseau de communication et de coopération entre les différents établissements de santé du pays est en train de se mettre en pratique de manière graduelle. On n'en est pas encore à sa généralisation totale, pour peu que beaucoup reste à faire, toutefois, on peut dire qu'il est dans une voie encourageante. A ce sujet, il est à savoir que 20 patients bénéficieront dans les trois jours à venir de prothèses de hanche et du genou dans la région de Ghardaïa.

Jumelage entre CHU d'Alger et de Ghardaïa : Opérations chirurgicales sur 20 patients

Une équipe médicale spécialisée, composée de chirurgiens orthopédistes, d'anesthésistes et autres cadres paramédicaux de l'établissement hospitalier spécialisé en orthopédie de Ben-Aknoun à Alger, dirigée par le P^r Abderrahmane Benbouzid, avec l'appui de praticiens et paramédicaux de l'hôpital Brahim-Tirichine de Ghardaïa, effectuera durant trois jours des interventions sur des patients souffrant d'immobilisme de la hanche ou du genou, a indiqué hier, à l'APS le directeur de la santé et de la population de la wilaya. En somme, on peut souhaiter que des initiatives d'échange et de jumelage du genre entre les hôpitaux puissent être rapidement élargies à tout le territoire national, et ce, tel que prévu dans le programme de la nouvelle carte sanitaire. **Yacine Djadel**

Bouchouareb présente la nouvelle loi sur la métrologie à l'APN

«Sanctions contre les fraudeurs et protection du consommateur»

■ Après un quart de siècle de retard, l'Algérie se dotera d'une nouvelle loi sur la métrologie. Le projet de loi a été présenté hier par le ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb devant les quelques députés qui ont fait l'effort d'assister au débat autour de ce texte qui s'ajoute à la série de réformes que connaît ce secteur et permettra, selon Bouchouareb, d'élever le niveau de la collecte fiscale, protéger le consommateur en plus des sanctions contre les fraudeurs.

Par Nacera Chenafi

Initialement, 26 intervenants étaient programmés pour le débat autour du projet de loi sur la métrologie, marqué par des absences, des interventions écrites et une retirée. Pour certains, il s'agit d'un texte technique, donc, il n'y a rien à dire. Certains députés ont consacré leurs interventions à saluer les efforts du ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb. C'est le cas à titre d'exemple du député du FLN, Bahaa Eddine Tliba, sans dire un mot sur le projet de loi en question malgré son importance et sa sensibilité pour la promotion de l'économie nationale et assurer la compétitivité des entreprises nationales et des produits locaux. Les députés du Parti des travailleurs se sont intéressés aux textes d'application tout en saluant le projet de loi proposé par le gouvernement et au problème de l'économie informelle. Pour sa part, le député du FFS a dénoncé la non application des textes et a mis en garde contre «l'octroi de la mission de contrôle du respect des normes de métrologie aux organismes privés qui ouvrira la voie à la corruption», selon M^{me} Hayet Tiati. Et comme d'habitude de la show a été assuré par le député Tahar Missoun nommé «spécifique» qui est à son enième accrochage avec le président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed Larbi Ould Khelifa. Le député qui a allumé une grande bougie en pleine plénière, dira que celle-ci «reflète la situation» de député, dénonçant certains médias qui donnent selon lui «une mauvaise



image du parlementaire». Missoum a critiqué le passage du Premier ministre à la Télévision nationale au lieu selon lui de «présenter la déclaration de politique générale au Parlement» a été stoppé par le président de l'APN avant de quitter la plénière. Face à des interventions maigres des députés, le ministre de l'Industrie a répondu à quelques préoccupations notamment celles exprimées par les députés du PT et du FFS. Celle-ci n'a même pas assisté à la réponse. Dans ce cadre, Bouchouareb a indiqué que le projet de loi sur la métrologie permettra d'élever la collecte fiscale qui reste à niveau bas évalué à «40%». Selon le ministre, ce texte permettra d'améliorer les moyens de contrôle. Il a souligné aussi que des «sanctions sévères» sont introduites dans ce texte contre les «fraudeurs en diminuant la durée de prison et

élever en parallèle la pénalité financière». Par ailleurs, concernant les députés qui ont parlé des laboratoires nationaux, il dira que la loi est sévère dans ce cas «on a confiance», a-t-il lancé tout en affirmant que le texte de loi vise aussi à protéger le citoyen. «On a tenu des réunions avec plusieurs associations de consommateurs», a-t-il indiqué. S'agissant des textes d'application, il a annoncé que vers les mois de février et mars prochains, «11 textes d'application seront prêts notamment ceux du code d'investissement, dont cinq sont passés au niveau du gouvernement» en attendant «trois autres». Selon le ministre, le problème ne se pose pas au niveau de son département mais au niveau du secrétariat général du gouvernement, débordé par la programmation des textes. «Moi même, quand j'ai trouvé des textes d'application qui ne sont

pas élaborés 7 ans après l'adoption d'une loi, je ne l'accepte pas», a-t-il défendu. Il a ajouté que pour le texte sur la métrologie, ces textes d'application seront prêts juste après sa publication au «Journal officiel». «Une loi technique pareille, il faut des textes d'application avant la fin du 1^{er} semestre, on restera ensemble inchallah», a-t-il lancé à l'adresse des députés. Il est à noter que la loi sur la métrologie vise à l'adaptation de la législation avec les normes internationales, le développement des capacités nationales en prestation métrologique à travers un réseau national de laboratoires spécialisés, ainsi que la formation dans ces métiers et l'adaptation des compétences avec les changements que connaît ce domaine, sachant qu'il a été constaté «plusieurs défaillances et écarts avec les normes internationales» selon le ministre. Il est signalé aussi le rôle de la métrologie dans l'économie, notamment en matière «d'importation ou d'exportation des produits et la protection des consommateurs».

N. C.

«La métrologie permet une évaluation rigoureuse de la conformité des produits aux normes, garantit la loyauté des transactions, veille à la qualité des produits et des services et augmente, par conséquent, le niveau de protection du consommateur et de l'économie nationale. Il existe trois types de métrologie : légale, fondamentale et industrielle».

L'Algérie accuse beaucoup de retard en matière d'exportations

Ce qui bloque, selon l'association des exportateurs

Malgré les appréciations des pouvoirs publics de relance des exportations, ce créneau reste au stade de vœu. L'association des exportateurs qui estime que l'Algérie a accusé «beaucoup de retard» dans ce créneau, interpelle l'Etat à «déverrouiller le corset» entravant encore les activités de ceux qui en sont les moteurs. La crise financière et économique qui secoue actuellement le pays contraint le gouvernement à adjoindre, dans les opérations d'exportation, d'autres créneaux au secteur des hydrocarbures. Mais, force est de constater que les paramètres indispensables à son exportation ne sont pas pris en compte par les responsables concernés. De nombreux produits algériens recèdent une qualité irréprochable qui peut concurrencer les produits étrangers pour peu que les conditions requises dans l'acte d'exporter soient réunies. Malgré les «mesures annoncées», les exportations hors hydrocarbures restent toujours inférieures aux objectifs tracés. Ce qui pousse Ali Bey-Nacéri, président de l'association des exportateurs à plaider pour des mesures d'encouragement de la part de l'Etat, auquel il demande de

«déverrouiller le corset» entravant encore les activités de ceux qui en sont les moteurs. Il signale que des entrepreneurs sont en train d'acquiescer des marchés à l'international mais que, malheureusement, poursuit-il, «on ne sait pas encore faire». La raison de cette stagnation est expliquée par l'invité de la rédaction de la Chaîne III par la réglementation qui gêne les investissements à l'étranger qui bride l'exportateur algérien. Pour y faire face, Ali Bey-Nacéri propose à l'Etat de donner les mêmes outils que ceux utilisés ailleurs dans le monde aux exportateurs algériens. Cependant, le président de l'Association des exportateurs dira que sous certains aspects, les choses ont quand même évolué positivement. Il en veut pour preuve les notables facilitations désormais accordées par les douanes pour aider l'acte d'exporter. Interpeller à commenter à ce propos le contenu du nouveau Code des douanes adopté mardi par le Parlement, l'invité dira que c'est la première fois, «depuis l'indépendance», que l'Algérie pourra avoir une «visibilité précise» sur ses échanges commerciaux et connaître, ainsi, les niveaux de ses importa-

tions et exportations. Par ailleurs, le président de l'association des exportateurs indique que l'augmentation du nombre des exportateurs a contribué à élargir et à diversifier en qualité la gamme des produits exportés. Parmi ces produits, l'orateur cite les équipements électroménagers, des câbleries électriques et des téléphones mobiles, signale le président de l'Association nationale des exportateurs algériens. Concernant les perspectives de développement des activités d'exportation et le délai de rapatriement des dividendes qu'ils génèrent, lequel a été étendu de 180 à 360 jours, Ali Bey Nacéri, l'a qualifié de mesure «excellente», relevant que c'est la première fois que les exportateurs constatent une «réactivité» dans le domaine de la réglementation des changes. L'invité de la rédaction observe aussi que les choses évoluent «dans la bonne voie», en raison, explique-t-il, de la remise en cause de certaines réglementations «obsolètes». Parmi ces réglementations, il cite le contrôle des changes, dont il souhaite la complète refonte, en raison, souligne-t-il, de son aspect «draconien».

Louiza Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

Tentative d'émeute plutôt qu'émeute proprement dite

suite de la page Une

Des émeutes, il y en a sans cesse dans le pays, de toutes sortes et de toutes grandeurs, mais dès lors qu'il y en a une qui revêt une certaine dimension, et qu'elle vient par exemple à s'étendre à toute une région, et a fortiori à une partie du pays, inmanquablement on se met à la juger à l'aune de leur modèle à toutes, autant dire à l'Émeute en Algérie de ces dernières décennies, c'est-à-dire à l'explosion d'octobre 1988. Or l'on sait que celle-ci n'a pas été spontanée. Elle l'a été si peu qu'elle a été annoncée, et par le président de l'époque en personne, avec un cynisme auquel on aurait du mal à trouver un précédent. L'émeute ratée de Béjaïa ne déroge pas au modèle pour cet aspect. Leur différence tient au fait que l'explosion de référence est un modèle de réussite, alors que celle d'aujourd'hui n'a pas dépassé le stade de la tentative et de la provocation. Elle était programmée, scénarisée plutôt, pour débiter sur une grève de commerçants. Pas seulement dans Béjaïa, mais dans tout le pays, ou du moins dans les grandes villes du pays, et d'abord dans la capitale. Or le matin du 2 janvier, son jour prescrit, tous les commerçants étaient ouverts. Il fallait donc qu'ils ferment et vite. Ce n'est toutefois qu'à Béjaïa, et ses alentours, qu'il s'est trouvé des bandes de jeunes, pour certains encagoulés, pour faire le tour des commerces et les menacer de représailles s'ils n'obtempéraient pas au mot d'ordre de grève générale. Des tentatives de ce genre ont eu lieu dans plusieurs autres endroits, y compris dans certains quartiers d'Alger, mais qui ont lamentablement échoué. Question : pourquoi cela a-t-il marché ici et pas ailleurs? Rien de plus facile pourtant que de faire fermer un commerce : la seule approche d'une bande menaçante peut y suffire. Conclusion : la soi-disant grève des commerçants était en réalité bien plus ambiguë, puisque elle était programmée pour tenir lieu d'une grève générale, ou pour y préluder. Le but de l'entreprise, de la manipulation, c'était bien cette dernière. Une émeute donc, dès lors que par ses dimensions ou seulement par sa finalité politique, forcément implicite, elle se laisse comparer au modèle en la matière, la conflagration d'octobre 1988, justifie du même coup qu'on se pose la question de ses initiateurs, de ses fomenteurs. En effet, par définition même, elle procède d'une contradiction à l'intérieur du système. Ce n'est pas un hasard si en l'occurrence les premières réactions politiques ont toutes parlé de provocation et de provocateurs.

M. H.

2016, année de mise sur rail du projet

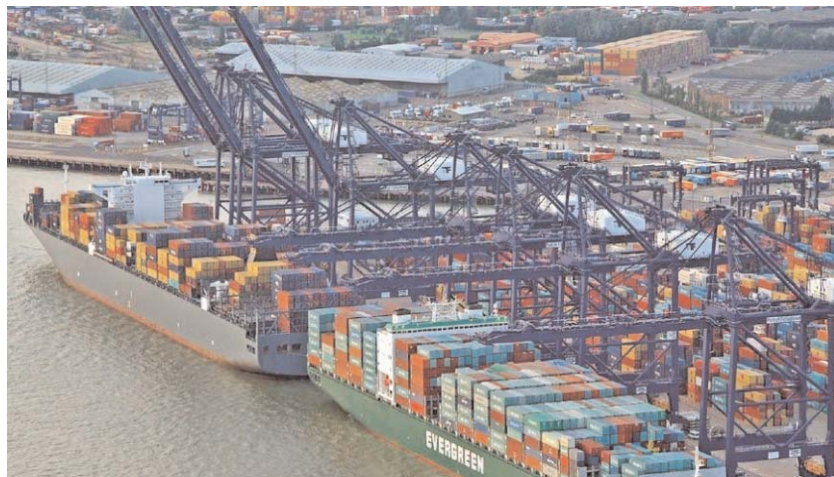
Prochain top départ pour le chantier du grand port-Centre

■ L'année 2016 a été marquée par la mise sur rail d'un projet relatif à la réalisation d'un méga port commercial à El Hamdania (wilaya de Tipasa), une infrastructure à portée continentale susceptible de renforcer les échanges commerciaux entre l'Afrique et le reste du monde via l'Algérie.

Par Ihsane Gh.

C'est sur la base d'études techniques réalisées par un bureau d'études sud-coréen que la wilaya Tipasa a été sélectionnée pour abriter ce projet, validé par le Conseil ministériel de décembre 2015. Les eaux profondes (20 mètres de tirant d'eau) de la région d'El Hamdania (est de Cherchell) correspondent avec exactitude au projet qui va, de l'avis de tous, promouvoir la wilaya pour jouer un rôle capital dans le

développement économique du pays. Le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaâ Talai, avait déclaré que l'entrée en service du port commercial Centre permettra de «connecter l'Algérie avec l'Asie du Sud-Est, mais aussi les deux Amériques et l'Afrique, et ce, grâce à la hausse du volume de trafic maritime et l'entrée de nouveaux armateurs de renommée mondiale». Le coup d'envoi des travaux de réalisation de cette importante infrastructure portuaire est prévu pour «le premier semestre 2017». En vertu d'un protocole d'entente conclu en janvier 2016, le méga port sera construit par une société de droit algérien composée du Groupe public des services portuaires et de deux compagnies chinoises : CSCEC (China state construction corporation) et CHEC (China harbour engineering company). Lors du Conseil des ministres de décembre 2016, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, avait chargé le gouvernement de réaliser ce projet dans le cadre d'un partenariat associant, selon la règle dite «51/49%», des entreprises algériennes publiques et privées et un partenaire étranger de renom, capable de contribuer au financement de cette réalisation et à sa gestion future. Dans ses déclarations, lors de la signature du protocole en question, le ministre des Travaux publics et des Transports avait expliqué que la société mixte est chargée des études inhérentes au projet, en plus des travaux de construction, d'exploitation et de gestion de l'infrastructure portuaire, et ce, après adoption de son statut particulier par le Conseil des participation de l'Etat (CPE). Le projet, dont le coût est estimé à 3,3 milliards de dollars, sera financé dans le cadre d'un crédit chinois à long terme. La réalisation du



Ph.DK

Blida Boudiaf au chevet des enfants blessés par un engin explosif

LE MINISTRE de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, s'est rendu mardi après-midi au CHU Frantz-Fanon et à l'unité Hassiba-Ben-Bouali à Blida, où il s'est enquis de l'état de santé des enfants blessés par un engin explosif. Un enfant est décédé et sept autres ont été blessés par un engin explosif lundi dans la localité de Rayhana, commune de Aïn Romana, daïra de Mouzaïa (ouest de Blida). Après avoir présenté les condoléances, en son nom et au nom du gouvernement, à la famille de l'enfant décédé dans ce tragique accident, M. Boudiaf a affirmé aux familles des blessés «leur prise en charge totale par l'Etat», les rassurant que «toutes les mesures nécessaires seront prises pour leur traitement». Le ministre a salué, durant cette visite, le travail exceptionnel accompli par le staff médical qui veille à assurer aux enfants blessés les soins nécessaires, dans la mesure où certains d'entre eux ont subi des interventions chirurgicales compliquées, soulignant que «le staff médical a été à la hauteur». Les enfants blessés, dont l'âge ne dépasse pas douze ans, «vont bien», a-t-il ajouté, indiquant que la majorité d'entre eux quitteront l'hôpital dans les deux prochains jours au plus tard. Tout en appelant au soutien et la prise en charge psychologique des familles des blessés, M. Boudiaf a recommandé aux citoyens de «faire confiance aux médecins algériens», tout en mettant en valeur leur compétence et leur efficacité

H. Y.

futur port d'El Hamdania se fera dans un délai de sept ans. Mobilisation locale pour accompagner le projet Parallèlement aux démarches entreprises à l'échelle centrale, la wilaya de Tipasa a entamé de nombreux préparatifs pour accompagner le projet et participer à sa concrétisation dans les délais impartis. Pour le président de la Chambre d'industrie et de commerce «Chenoua», Maâmar Serandi, il s'agit d'un «important acquis» pour la wilaya, car le futur port va ériger la wilaya en «pôle économique régional».

L'activité commerciale et industrielle y connaîtra une nouvelle dynamique grâce au projet qui permettra également la création de centaines de postes d'emploi. M. Serandi n'a pas manqué, à ce propos, de réaffirmer la disponibilité de la Chambre «Chenoua» à accompagner le projet, en mobilisant les opérateurs économiques locaux dans le cadre de contrats de sous-traitance et de fourniture de matériaux de construction, notamment. Quant au président

de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), Achour Abdenour, il a qualifié cette infrastructure portuaire de «projet du siècle», qui va constituer une «valeur ajoutée» pour Cherchell, appelée à devenir l'une des «plus riches communes du pays», à l'instar de celles de Hassi Messaoud et d'Alger-Centre, en termes d'entrées et revenus fiscaux. Pour sa part, la commune de Cherchell a lancé une opération de recensement approximatif des constructions réalisées dans le périmètre du projet, car l'assiette n'est pas encore délimitée, et ce, dans une perspective de se tenir prête pour la prise en charge des dossiers d'indemnisation des citoyens, qui seront concernés par une expropriation dans l'intérêt public. Le projet sera rattaché au réseau ferroviaire électrique, au même titre qu'au réseau des autoroutes, car il englobe une ligne ferroviaire double Zeralda-Cherchell en passant par Douaouda, Fouka, Bou-Ismaïl, Bouharoune, Aïn Taguourait et enfin Tipasa, outre la voie express Cherchell-El

Affroune, qui sera reliée à l'auto-route Est-Ouest. Pour Abdelghani Fellah, un opérateur de Tipasa, le futur port constituera un «axe principal» d'échanges commerciaux à l'échelle territoriale qui incitera les opérateurs locaux à investir dans l'exportation. En effet, la structure comportera 23 terminaux, d'une capacité de traitement de près de 6,5 millions de containers/an, avec 25 millions de tonnes/an de marchandises. Cela l'habilita à devenir un véritable pôle de développement économique, après son raccordement programmé aux réseaux ferroviaire et autoroutier, en plus d'une zone logistique de 2 000 hectares.

A l'horizon 2050, le volume du trafic portuaire de marchandises dans la région Centre du pays devrait atteindre les 35 millions de tonnes de marchandises/an et deux millions de conteneurs de 20 pieds annuellement, contre 10,5 millions de tonnes traités, actuellement par les ports d'Alger et de Ténès (soit un taux de 30% seulement).

I. Gh./APS

Miel et produits de la ruche à Tizi Ouzou

La foire se poursuivra jusqu'au 14 janvier

L'Association des apiculteurs professionnels du massif du Djurdjura et la coopérative de Tizi-Ouzou, en partenariat avec la direction locale des services agricoles et la chambre de l'agriculture de wilaya de Tizi-Ouzou, organisent depuis hier mercredi jusqu'au 14 janvier courant une foire dédiée au miel et les produits de la ruche au niveau du centre-ville des Genêts, à hauteur de la placette de l'ancienne mairie. Les initiateurs de cette manifestation, placée sous l'égide de l'Assemblée populaire de wilaya, se fixent comme principaux objectifs de «valoriser les productions de l'apiculture du massif du Djurdjura, de promouvoir les miels de mon-

tagne, caractériser les miels, notamment le miel du maquis, de forêt et de garrigue». Une vingtaine d'apiculteurs professionnels producteurs de la région centre du pays prendront part à cette foire. Par la même occasion, l'Association des apiculteurs présentera son programme de développement de l'apiculture au massif de Djurdjura. A noter que la foire du miel de cette année à Tizi Ouzou intervient dans un contexte difficile pour les professionnels de ce produit de la ruche, marqué par la perte de beaucoup de ruches en raison de la sécheresse et du varroa. Alors que le retard des pluies n'a fait qu'empirer la situation.

Hamid M.

La Coopérative Agricole Polyvalente de Tizi Ouzou
L'Association des Apiculteurs Professionnels du Massif de Djurdjura
La Chambre et Le Directeur des Services Agricoles de Tizi Ouzou
La Chambre des Artisans et des Métiers de Tizi Ouzou
Sous l'égide de l'APW de Tizi Ouzou

ORGANISENT

3^e Foire du Miel DE KABYLIE
Rehba tis tlata n tament n Leqbayel
POUR LA PROMOTION DES MIELS DE MONTAGNE

du 04 au 14 Janvier 2017
à la Placette du Musée (ex Mairie) Tizi Ouzou

Opep

Rôle clé de l'Algérie dans le consensus pour rééquilibrer le marché pétrolier

■ L'Opep s'est réappropriée son rôle de régulateur du marché pétrolier en conduisant une démarche visant à enrayer la chute des cours du brut, et où l'Algérie a joué un rôle clé dans la mise en place d'un consensus pour diminuer l'offre.

Par Salem K.

Après presque deux années d'intenses efforts de discussions avec les principaux producteurs mondiaux sur la nécessité d'une concertation entre les pays Opep et non-Opep, l'Algérie a pu faire aboutir son initiative en septembre à Alger lors de la réunion extraordinaire de l'organisation pétrolière, donnant lieu à un accord historique de baisse de production à une fourchette de 32,5 mbj-33 mbj. Cette baisse est de nature à absorber le surplus de production généré essentiellement par un bond de la production pétrolière américaine avec l'extraction du pétrole de schiste, et le ralentissement économique en Europe et en Chine. L'enjeu de la réunion d'Alger était de taille: aplanir les divergences au sein même de l'Opep notamment entre l'Arabie saoudite et l'Iran pour un consensus capable de soutenir les cours, puis ouvrir la voie à l'adhésion d'autres pays producteurs non-Opep afin de mieux peser sur le marché. Le succès de la réunion d'Alger a été le couronnement de l'initiative algérienne lancée début 2015 alors que les cours du brut étaient au plus bas. C'est dans le cadre de cette démarche consensuelle que le président de la République Abdelaziz Bouteflika avait dépêché plusieurs membres du gouvernement pour transmettre des messages à l'Arabie Saoudite, Sultanat d'Oman, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Mexique, Russie, Colombie ainsi qu'aux pays membres de l'Association des producteurs de pétrole africains (APPA) qui sont le Nigeria, le Gabon, l'Angola, le Congo et la



F. A. D. R.

Guinée-équatoriale. L'Algérie a également joué un rôle très actif pour sceller l'accord historique d'Alger lors de la 171ème réunion ministérielle de l'Opep du 30 novembre dernier à Vienne. Présidant le Comité technique de haut niveau mis en place par l'Opep à l'issue de la réunion d'Alger, l'Algérie avait mis sur la table une proposition basée sur une réduction d'environ 1,1 mbj par l'Opep et une baisse de 600 000 bj pour les pays non-Opep. Cette proposition a été entérinée par l'Opep lors de sa réunion de novembre dans la capitale autrichienne, qui est parvenue à un accord de baisse de sa production de 1,2 mbj pour ramener son plafond à 32,5 mbj applicable dès le 1er janvier 2017 pour six mois renouvelables. Il s'agissait alors de la plus grande baisse depuis celle de 2008 annoncée également en Algérie. Le marché pétrolier a,

depuis, bien réagi puisque les cours du brut évoluent à leur plus haut niveau depuis un an et demi. Pour le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, avec l'Accord d'Alger, l'Opep s'est réappropriée sa fonction de monitoring du marché pétrolier qu'elle avait perdue depuis plusieurs années. L'accord de baisse de production au sein de l'Opep s'est renforcé avec l'adhésion de 11 pays non-Opep, dont la Russie, qui se sont engagés à réduire leur production, dès janvier en cours, de 558 000 bj, portant à environ 1,8 mbj les volumes qui seront retirés du marché, de quoi accélérer le rééquilibrage du marché pétrolier mondial. En effet, avec l'entrée en vigueur de cet accord, l'Opep prévoit une amélioration des cours durant cette année avec un rééquilibrage du marché vers la mi-2017. Dans une récente déclaration, M. Boutarfa s'est dit persuadé que les pays hors

Opep respecteront leur engagement de réduire leur production de 558 000 barils/jour à partir de janvier en s'associant au pacte de limitation de production conclu avec les membres de l'Opep.

L'Algérie met le cap sur l'investissement dans la pétrochimie

Sur le plan interne, l'année 2016 a été celle de l'amorce d'un vaste plan d'investissement par le groupe Sonatrach portant sur plus de 73 milliards de dollars d'ici à 2020. Même si une bonne partie de cette enveloppe financière est destinée à l'exploration-production, le groupe pétrolier compte consacrer d'importants investissements à la pétrochimie afin d'alléger la lourde facture d'importation des produits pétroliers dont notamment les carburants qui ont coûté à l'Algérie entre 2 et 3 milliards de

dollars/an durant ces dernières années. L'année 2017 verra donc le lancement de la réalisation de quatre nouvelles raffineries à Tيارت, Hassi Messaoud, Arzew et à Biskra, alors que les contrats de réalisation de celles de Hassi Messaoud et Tيارت devraient être signés avant juin 2017. Ces 4 projets permettront d'accroître la production de carburants de quelque 20 millions de tonnes. L'Algérie pourra ainsi transformer localement toute sa production de pétrole brut à l'horizon 2025 grâce aux projets pétrochimiques actuellement en réalisation ou à l'étude, après avoir atteint l'autosuffisance en carburants à l'horizon 2018 puis devenir exportateur de ces produits à partir de 2020. En outre, Sonatrach est en discussions avec plusieurs partenaires pour réaliser cinq projets: complexe de craqueur d'éthane et GPL d'un million de tonnes d'éthylène, complexe de PDH PP d'une capacité de 600 000 tonnes, complexe de méthanol et dérivés d'une capacité d'un (1) million de tonnes, complexe de caoutchouc synthétique et le complexe de pneus de 5 millions d'unités. Sur le plan de la production, l'année 2016 a confirmé la reprise de la production et des exportations des hydrocarbures. Sonatrach a ainsi terminé l'année 2016 avec des exportations en hausse de 11% à 109 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep) contre 98 millions de Tep en 2015. La production de pétrole brut est passée à 1,135 mbj à partir de novembre 2016 contre une production moyenne de 1,051 mbj sur l'année 2015.

S. K./APS

Produits importés

Ce que coûte l'étiquetage en arabe réalisé à l'étranger

Le coût d'étiquetage en langue arabe à l'étranger des produits importés par l'Algérie est de 3 000 euros pour chaque conteneur, apprend-on hier auprès du ministère du Commerce qui permet, désormais, de réaliser cet étiquetage sur le territoire national. Selon une évaluation faite par ce ministère, l'Algérie a importé 556 355 conteneurs toutes marchandises confondues en 2016. Sur cette base, ce département ministériel indique que si l'on admet que 35% seulement de ce nombre de conteneurs a fait l'objet de contrôle de la conformité, soit 194 725 conteneurs, et en tenant compte que le coût minimum de l'étiquetage en arabe à l'étranger est de 3.000 euros pour un seul conteneur (selon l'avis des professionnels), le coût global supporté par l'économie nationale a été de 584,175 millions d'euros en 2016 (équivalent de 65 milliards DA), «ce qui constitue un surcoût pour le Trésor public». Or, poursuit le ministère, le coût d'étiquetage

serait beaucoup moins important s'il se faisait sur le sol national en étant estimé à 9 milliards de DA (soit l'équivalent de 81 millions d'euros). En outre, ce coût en devises sera encore plus important si l'on rajoute les frais supplémentaires engendrés par le blocage aux frontières (paiement des surestaries en devises), ce qui entraînera systématiquement un renchérissement des produits importés supporté par le consommateur final, note-t-il encore. Pour rappel, l'étiquetage obligatoire en langue arabe des produits importés est désormais permis sur le territoire national, sauf pour les produits alimentaires préemballés périssables, a indiqué une instruction récente du ministre du Commerce, Bakhti Belaïb. «L'instruction a pour objet de permettre aux opérateurs économiques de réaliser l'étiquetage en langue arabe sur le territoire national au niveau de leurs locaux ou dans les installations spécialisées d'une entreprise tierce», précise ce

document adressé aux directeurs du commerce de wilayas. Cette mesure vise à réduire les coûts à l'importation, de développer un nouveau segment d'activité sur le marché national (société de marquage, codage et étiquetage industriel) et de protéger le pouvoir d'achat des consommateurs, selon la même source. L'étiquetage en langue arabe des produits importés, obligatoire depuis 2009, était réalisé dans le pays de l'exportateur, sachant que la non application de cette mesure entraînait le renvoi de la marchandise vers le pays expéditeur, une situation engendrant un coût en devises pesant sur l'économie nationale. Mais selon la nouvelle instruction, l'opérateur procède à l'étiquetage en langue arabe des mentions obligatoires, sur une surface libre de l'emballage du produit, et ce, par un procédé admis en la matière de manière visible, lisible et indélébile. Les produits concernés par cette mesure seront l'objet d'une admission sur

le territoire national en vue de leur étiquetage, tandis qu'un procès-verbal de retrait temporaire est établi par l'inspection aux frontières sur la base d'un engagement de l'importateur qui sera joint au dossier de demande d'admission. Ces opérations doivent être réalisées dans un délai d'un mois à compter de la date de notification et de l'autorisation d'admission et du procès-verbal de retrait temporaire du produit. Ce délai peut être prorogé de 15 jours par le directeur de wilaya du Commerce territorialement compétent. Dès la fin de l'opération d'étiquetage, une autorisation de libre disposition du produit est délivrée à l'importateur par les services du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes concernés. Les dispositions de cette instruction ne s'appliquent pas aux produits alimentaires préemballés périssables.

Safia T./agences

Tissemsilt

Octroi de quatre actes de concession à des investisseurs privés

■ Quatre actes de concession ont été octroyés à des investisseurs privés lors d'une journée organisée à la maison de la culture «Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem» de Tissemsilt.



Par Hatem D.

Cette acquisition a eu lieu lors d'une manifestation d'une «demi-journée ouverte sur les réalisations dans différents secteurs en 2016», organisée par la radio régionale de Tissemsilt sous le patronage de la wilaya. Les investissements

consistent en un centre de préparation en athlétisme dans l'Ouarsenis, initié par l'ex-champion olympique et ex-champion du monde, Noureddine Morsli, un complexe de fabrication de produits pharmaceutiques, un hôtel thermal et une usine de montage d'éclairage public et d'ameublement métallique. Dans sa déclaration, le cham-

pion olympique Noureddine Morsli a mis en avant l'importance de son projet d'investissement qui vise à attirer l'élite sportive nationale et à développer le tourisme de montagne dans la région. Pour sa part, le wali, Abdelkader Benmessaoud, a indiqué, dans une intervention sur les ondes de la radio, que l'étude du projet de réalisation

du dédoublement de la voie Khemis Miliana-Tissemsilt est parachevée et que des démarches sont entreprises pour inscrire le projet, en tranches, cette année. Il a annoncé également l'achèvement cette année du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Bougezoul-Tissemsilt, ce qui permettra d'accroître les investissements dans la région. Les autorités de la wilaya tablent sur l'investissement comme priorité en ouvrant le champ devant des promoteurs désirant investir dans la région, a-t-on souligné. M. Benmessaoud a déclaré que grâce aux multiples investissements du secteur privé qui seront concrétisés, la wilaya sera «leader» dans la production de pâtes et de produits agroalimentaires, ainsi que dans l'agriculture de montagne. Pour ce qui est du secteur de l'habitat, le chef de l'exécutif de la wilaya a affirmé que tous les programmes d'habitat dont a bénéficié la wilaya seront concrétisés «en respectant les délais» de réalisation. Le président de l'APW, Adda Miloud, a fait part, à cette occasion, de la distribution de plus de 1 000 logements publics locatifs durant l'année écoulée, tout en annonçant l'attribution de 1 000 autres avant juin prochain. Il a ajouté que la région a bénéficié d'importants projets d'investissement relevant du secteur privé, dont une usine de montage de véhicules et de pièces de

rechange. Cette rencontre informative, organisée sous le slogan «radio locale et développement», a été marquée par des interventions de plusieurs directeurs de l'exécutif de la wilaya pour présenter le bilan 2016 des différentes réalisations dans leurs secteurs respectifs, notamment ceux de l'habitat, de l'agriculture, de l'emploi, de l'industrie et des mines. Le doyen de la chanson bédouine, cheikh El Miloud El Fialari, l'arbitre international de boxe, Sidi Yaakoub Kheira, le vice-champion du monde de jeu court de pétanque à Monaco, Mohamed Amine Chaachoua, ont été honorés à cette occasion, de même que des clubs sportifs ayant réalisé de bons résultats la saison écoulée.

H. D./APS

El Tarf Production de près de 33 000 quintaux d'olives

UNE PRODUCTION de 32 200 quintaux d'olives, au titre de la campagne oléicole 2015-2016, a été réalisée dans la wilaya d'El Tarf, ont indiqué les services agricoles (DSA). Cette récolte a été enregistrée sur une superficie productive de près de 3 000 ha, a ajouté la même source, précisant que 22 380 quintaux d'olives ont été destinés à la trituration. Le rendement moyen a été de 13,5 quintaux à l'hectare, a-t-on également affirmé de même source, en détaillant qu'une production de 3 026 hectolitres d'huile d'olive a été enregistrée cette saison. Selon la même source, les mauvaises conditions climatiques, notamment la sécheresse, sont à l'origine de la faiblesse de la quantité d'huile d'olive obtenue cette année. Situation qui s'est répercutée sur les prix du litre d'huile d'olive qui ont connu une hausse sensible, a-t-on soutenu. Dans la wilaya d'El-Tarf, les vergers oléicoles sont peuplés, à hauteur de 70%, par la variété dite «rougette» réputée pour sa forte teneur en huile, a rappelé la même source, signalant que la campagne oléicole, lancée en octobre dernier, a pris fin récemment. Il est à rappeler qu'une série d'actions de vulgarisation et de sensibilisation a précédé la campagne oléicole. Ces journées de vulgarisation ont permis de sensibiliser les producteurs sur la nécessité d'éviter de pratiquer le gaulage, une technique souvent utilisée dans la cueillette des olives, afin de préserver l'olivier, en particulier les jeunes pousses, a-t-on ajouté de même source.

R. R.

Boumerdès

Une production record d'agrumes attendue

Une production «record» d'agrumes est attendue à Boumerdès au titre de la présente campagne de collecte entamée dernièrement et dont les prévisions tablent sur une récolte de plus de 400 000 qx contre près de 390 000 qx produites au terme de la meilleure campagne des trois dernières années, a-t-on appris de la directrice des services agricoles (DSA) de la wilaya. Selon Farida Belakbi, une récolte de plus de 10 000 qx d'agrumes a été réalisée à ce jour, soit une moyenne de rendement estimée entre 180 à 200 qx à l'hectare, contre une moyenne de pas plus de 100 à 120 qx/ha enregistrées ces trois dernières années. Elle a expliqué cette

performance par plusieurs facteurs réunis parmi lesquels les pluies enregistrées «juste à temps et en quantités suffisantes», outre la disponibilité des eaux d'irrigation et des engrais, ajouté à cela le recul des maladies. En dépit de cette bonification de la production, les prix de l'orange continuent leur hausse vertigineuse chez les détaillants du marché local, qui la vendent à des prix oscillant entre 80 et 120 DA/kg, voire plus. La clémentine et le citron ne sont pas en reste de cette hausse, puisque ce dernier (citron) est parfois cédé à pas moins de 300 DA le kilo, a-t-on constaté. Une douzaine de variétés d'agrumes est produite à Boumerdès sur une

surface globale de plus de 2 200 hectares, dont 1 900 ha «hautement productifs», selon les données fournies par la DSA. En termes de variétés d'oranges cultivées, la Thomson navel et la Washington navel occupent la première place avec une SAU de plus de 60% de la superficie agrumicole de la région, tandis que le reste est cultivé en citron et autres agrumes. Plus de 1 000 agriculteurs activent dans la filière agrumicole au niveau des vergers fertiles de la Mitidja, à l'ouest de la wilaya, ainsi que d'autres surfaces moins importantes disséminées autour du périmètre de l'Oued Sebaou, à Baghliia, Sidi Daoud et Dellys.

Lydia O.

Ouargla

Quatre nouvelles stations MSAN mises en service à El-Hedjira

Quatre nouvelles stations d'accès multiservices MSAN (Multi-Service Access Node) ont été mises en service dernièrement à travers la commune d'El-Hedjira (wilaya d'Ouargla), a-t-on appris des responsables de la direction opérationnelle de l'entreprise Algérie Télécom (A.T). Retenues dans le cadre du programme de l'entreprise A.T visant la modernisation

et la généralisation du réseau de télécommunications à travers la wilaya de Ouargla, ces stations ont été installées dans les zones enclavées de la commune d'El-Hedjira, Chegga, Taibine et Lagraf, a indiqué à l'APS le chargé de la communication de cette entreprise, Omar Thelib. Les efforts d'A.T ont permis, l'an dernier, l'installation et la mise en service de 66 stations de ce type,

portant ainsi leur nombre à 143 équipements installés depuis 2014 à travers le territoire de la wilaya de Ouargla, a-t-il précisé. Le programme de développement d'A.T sera poursuivi pour couvrir cette année les régions restantes des daïras de Touggourt, Taibet, Mégarine, Sidi-Khouiled et Ouargla, en vue de permettre aux populations locales de tirer profit des presta-

tions des nouvelles technologies de l'information et de la communication, a ajouté le même responsable. L'affluence des citoyens sur les agences commerciales d'A.T pour profiter des prestations offertes via les stations MSAN a incité la direction d'A.T à étendre les opérations de cette technologie à travers le territoire de la wilaya de Ouargla, a indiqué M.Thelib.

S. O.

Sahara occidental

L'administration américaine ne reconnaît pas la prétendue souveraineté du Maroc

■ La dernière liste des pays dépendants, incluant également les territoires avec une souveraineté spécifique, établie par le Département d'Etat a confirmé une fois de plus que l'administration américaine ne reconnaît pas la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

Par Moncef D.

Le Département d'Etat, qui a introduit fin 2016 quelques changements à cette liste, a maintenu sa position sur le territoire sahraoui en affirmant que sa souveraineté «reste à déterminer». Il est on ne peut plus clair que sur ce dossier l'administration américaine a rejeté catégoriquement les revendications fallacieuses du Maroc sur les territoires sahraouis occupés. Dans les précisions apportées par le bureau du renseignement et de la recherche relevant du Département d'Etat, l'administration américaine confirme également qu'elle ne reconnaît «aucune puissance administrante» dans ce territoire ce qui constitue un désaveu cinglant à la

thèse «de la marocanité du Sahara occidental» que Rabat veut imposer de force. Le Département d'Etat avait déjà rejeté en 2016 une mesure du Congrès à propos de l'utilisation au Sahara occidental d'une aide financière contrôlée, destinée au Maroc, estimant qu'une disposition pareille revenait à reconnaître indirectement le Maroc comme puissance administrante. La position américaine s'aligne sur celle des Nations unies qui considèrent le Sahara occidental comme un territoire non autonome en attente de décolonisation. Washington s'est en effet démarqué plusieurs fois du plan d'autonomie présenté par le Maroc en laissant travailler l'ONU sans lui tracer de voie à suivre. Le Maroc a eu déjà à saborder les efforts de deux émis-

saires américains au Sahara occidental, en 2004 lorsqu'il a rejeté le plan de paix proposé par l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, James Baker, qui maintenait le principe d'autodétermination en exigeant la tenue d'un référendum au terme de cinq années de sa mise en œuvre. En 2012, les autorités marocaines ont décidé unilatéralement de retirer leur confiance à Christopher Ross, l'accusant injustement de mener «un travail partial». La décision est intervenue juste après que Ross a présenté un rapport au SG de l'ONU qui épinglait sans ménagement le Maroc pour les entraves dressées au bon fonctionnement de la Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).



Ph: DF

Libye

Remise en cause du dialogue

Khalifa Haftar, le général qui contrôle l'est du pays, a annoncé qu'il n'y a pas de dialogue prévu entre lui et son rival Fayez Seraj soutenu par la communauté internationale. Les deux hommes devaient se rencontrer dans les jours qui viennent à Alger, selon une source proche du gouvernement algérien. Leur discussion devait porter sur la possibilité de formation d'un gouvernement d'union nationale. Mais dans une interview, le général Haftar affirme qu'il n'envisage aucune reprise de discussion avec Fayez Seraj qui dirige l'administration recon-

nue par la communauté internationale. «Le dialogue, pour parler de démocratie et d'élections, ne reprendra qu'une fois les extrémistes défaits en Libye», ajoute Haftar mardi dans les colonnes du journal italien *Corriere della Sera*. Pour lui, la situation actuelle de guerre en Libye fait appel au combat plutôt qu'à la politique. Haftar considère que le dialogue avec Fayez avait commencé il y a deux ans et demi de cela mais n'a conduit à aucun résultat. Selon lui, il contrôle 80% du territoire libyen.

Le gouvernement d'union nationale de Fayez el-Sarraj, mis en place par la communauté internationale pour rétablir

l'ordre à Tripoli, est de plus en plus fragile. Ce gouvernement, soutenu par l'ONU, doit faire face à la démission de son ministre de l'Intérieur et d'un de ses vice-Premiers ministres, Moussa el-Kouni, ce mardi 3 janvier.

L'effritement de l'exécutif

El-Kouni fait partie des neuf membres du Conseil présidentiel. Une situation qui montre l'impuissance et l'échec du gouvernement en place. Moussa el-Kouni, un des trois vice-Premiers ministres en Libye, et membre du Conseil présidentiel, s'est excusé auprès des Libyens. Sa

mission, et celle du gouvernement, était de limiter la souffrance des citoyens, or la souffrance s'est accrue dans le pays. «Je démissionne parce que j'ai échoué», a-t-il déclaré lors de la conférence de presse qu'il a donnée à Tripoli. El-Kouni est originaire du sud et représentait les Touaregs au Conseil présidentiel. Un conseil composé de neuf membres choisis en obéissant à un équilibre géographique. En démissionnant, il admet son échec et celui du gouvernement el-Sarraj.

«Nous endossons la responsabilité de tout ce qui s'est passé au cours de l'année précédente : les violences, les meurtres, les

viols... Quelle que soit l'ampleur du crime, nous sommes responsables», a-t-il assumé. L'exécutif dirigé par Fayez el-Sarraj et soutenu par l'ONU n'a jamais réussi à asseoir son pouvoir en Libye et n'a pas eu l'aval du Parlement qui lui donne sa légitimité.

A l'intérieur même de cet exécutif, les décisions sont contradictoires et sont parfois prises sans concertation. La démission de Moussa el-Kouni a mis en lumière une autre démission, plus grave, et passée sous silence, celle du ministre de l'Intérieur El Aref El Khouja, parti aussitôt en Tunisie.

M. N.

Tunisie

Démantèlement d'une cellule

terroriste à Siliana

UNE CELLULE terroriste composée de cinq membres a été démantelée par les unités de recherches de la Garde nationale tunisienne de Gaafour (Siliana), a indiqué le ministère tunisien de l'Intérieur. «Un ordonnateur, des dépliantes et des livres takfiristes ont été saisis», a ajouté la même source, citée par l'agence tunisienne TAP. «Les membres de la cellule s'activaient à attirer les jeunes vers l'idéologie du takfirisme», indique le ministère qui précise que «l'un des membres de la cellule a avoué recevoir de l'argent d'un élément takfiriste qui réside en Europe». Le ministère public a ordonné de placer en garde à vue les membres de la cellule et d'ouvrir une information judiciaire à leur encontre, selon la même source.

Halim T./Agences

Mauritanie

Les députés ratifient les projets de loi de règlement des budgets de l'Etat

Les projets de loi de règlement définitif des budgets de l'Etat pour les années 2007, 2008 et 2009 ont été ratifiés par les députés, lundi à Nouakchott, lors d'une plénière présidée par Mohamed Ould Boïllil, président de la Chambre basse. Selon le rapport de la commission des finances, l'examen des projets de loi de règlement définitif des budgets de l'Etat pour les années 2007, 2008 et 2009 permettra aux députés de jauger le travail de l'exécutif avec accent particulier sur l'efficacité en termes de recouvrement des recettes, de l'exercice des dépenses et la conformité avec les programmes visant à rehausser le niveau de vie des populations dans un cadre transparent et une gestion rationnelles des ressources publiques permettant la réduc-

tion des disparités. L'examen des projets de loi de règlement définitif des budgets de l'Etat pour les années 2007, 2008 et 2009 permettra également à l'Assemblée nationale de s'assurer du niveau d'observation de l'autorisation accordée par le législatif, notamment en matière de dépenses (non transfert de chapitres et non dépassement des montants indiqués dans la loi de finances sans autorisation préalable). La validation de ces projets de loi de règlement définitif permettra aussi au gouvernement de confirmer son respect de ses engagements dans les limites de l'autorisation qui lui a été accordée par le Parlement dans le cadre de la loi de finances et de s'acquitter définitivement de la gestion des budgets des années sus indiquées. Notons, à cet

effet, qu'un tel acquittement dégage seulement la responsabilité collective du gouvernement et ne concerne nullement la responsabilité individuelle des comptables et des ordonnateurs de budgets. Ces règlements définitifs des budgets de l'Etat pour les années 2007, 2008 et 2009 définissent le climat général de l'exécution de ces budgets ainsi que les différents types de recettes et de dépenses tout en les comparant aux prévisions budgétaires initiales. Dans son intervention devant les députés, le ministre de l'Economie et des Finances, El Moctar Ould Djaye, a insisté sur l'importance des dispositions de règlement définitif des budgets de l'Etat, rappelant que l'ensemble des projets de règlements définitifs des budgets de l'Etat, y compris celui de l'an-

née 2015, ont été transmis à l'Assemblée nationale. Le ministre a également indiqué que l'ensemble des observations retenues dans le cadre de la discussion des projets de loi de règlements définitifs des budgets des années 2007, 2008 et 2009 ont été prises en compte, rappelant que la trésorerie nationale dispose actuellement d'une réserve financière d'un montant de 30 milliards 150 millions d'ouguiyas et notant que cette institution s'est entièrement acquittée de tous ses engagements pour l'année 2016. Les députés ont insisté sur la nécessité de renforcer le contrôle parlementaire sur l'exécution du budget de l'Etat et ce, à travers une meilleure coordination entre le Parlement et la Cour des comptes. Afifa C.

Groupe Ival

Ouverture des commandes du nouveau pick-up Fiat Fullback



Page animée par Ali Zidane

L'année 2017 aborde l'année 2017 avec une gamme complète, moderne et surtout disponible des deux marques Iveco et Fiat Professional. Le Groupe Ival s'est bâti une réputation de spécialiste du véhicule utilitaire en répondant notamment aux différents besoins de ses partenaires. En effet, après le rafraîchissement de sa gamme, opéré au cours des deux dernières années, Ival offre désormais plus de solutions pour accomplir les missions de transport en couvrant l'ensemble des segments. Preuve de cette flexibilité de ses modèles, le groupe accorde beaucoup d'attention aux «spécialités», notamment la conver-

sion des différents types de véhicules. Avec le Fiat Fullback, le Groupe Ival fait une entrée en force sur le segment des pick-up de taille moyenne. Il s'agit donc d'un lancement très stratégique, le nouveau Fullback adoptera une position prédominante sur son segment grâce à ses caractéristiques intrinsèques : une construction robuste et un niveau élevé de fiabilité. Fruit d'une compréhension précise des besoins réels des clients professionnels, le Fullback est parfaitement adapté à une utilisation au quotidien et aux loisirs, grâce à sa grande polyvalence.

Le Fiat Fullback arbore une ligne sportive, avec une cabine avancée et un porte-à-faux avant

réduit. La face du véhicule séduit d'emblée grâce à sa touche de design italien, en ligne avec la nouvelle approche stylistique de la marque. Les intérieurs reflètent la fonctionnalité du véhicule, tout en affichant un confort et une élégance dignes d'un SUV. L'utilisateur dispose ainsi d'un véhicule qui combine ses attentes d'utilisation professionnelle à un confort de conduite inégalable. Le nouveau Fiat Fullback est équipé d'un moteur turbo diesel à injection directe Common Rail de 2.4 litres, livrable actuellement uniquement en 180 ch. Avec son bloc en aluminium, le moteur se distingue par sa légèreté et son turbo à géométrie variable doté d'un intercooler conçu pour offrir un maximum d'efficacité, disponibles en boîte manuelle à six rapports. Les suspensions du Fiat Fullback présentent une architecture sophistiquée au niveau du schéma de suspensions, avec un système à double bras et barre antiroulis pour les roues avant tandis qu'un essieu rigide est prévu à l'arrière, pour assurer une fiabilité élevée et une résistance extrême. Le Fiat Fullback présente une hauteur maximale de 1780 mm, une largeur de 1815 mm de large et un empattement de 3000 mm. La longueur de la version double cabine s'établit à 5285 mm, avec une longueur du compartiment de chargement de 1520 mm. La charge utile peut atteindre 1100 kg, tandis que le poids tractable dépasse les trois tonnes. Le véhicule est disponible dans tous les points de ventes Ival sous plusieurs configurations, son prix commence à partir de 2 946 000,00 DZD TTC pour la version 4x2 simple-cabine.

Industrie

2017, l'année de la relance de la filière automobile

L'année 2017 sera incontestablement l'année de la relance industrielle et la mise en place de plusieurs stratégies stimulant le secteur industriel sous toutes ses formes. Parmi les filières stratégiques qui devraient contribuer à la diversification de l'économie, suite à la dégringolade des prix du baril du pétrole, la filière automobile. L'assemblage automobile est, d'après la politique gouvernementale, le principal secteur qui a connu un certain dynamisme couplé à l'amélioration et la modernisation du cadre juridique régissant l'investissement.

Afin d'impulser l'industrie automobile en Algérie, les pouvoirs publics ont mis en place une multitude de mesures pour faciliter aux investisseurs de réaliser des sites industriels dédiés à l'assemblage automobile en CKD et SKD. Après la relance de la filière mécanique à travers des projets de fabrication de camions, de bus et de tracteurs, c'est la branche automobile qui a enregistré en 2016 des avancées dans le sillage de la réduction

des importations des véhicules et l'obligation faite aux concessionnaires de lancer des activités industrielles ou semi-industrielles avant 2017.

Des mesures phares qui ont donné un coup d'accélérateur pour la mise en place d'usines d'assemblage et de montage de véhicules. Deux ans après l'inauguration de l'usine Renault Algérie en 2014 à Oued Tlilat (Oran), une usine d'assemblage et de montage de véhicules de la marque Hyundai est entrée en production en octobre dernier à Tiaret. Fruit d'un partenariat entre le constructeur automobile sud-coréen Hyundai et le groupe privé Tahkout, cette usine prévoit de produire 60 000 unités durant la première année avant d'atteindre les 100 000 unités par an. Une autre usine de la marque Volkswagen sera également réalisée après la signature, en novembre dernier, d'un accord entre ce constructeur allemand et le groupe privé Sovac. L'entrée en production de cette future usine est prévue pour juin 2017. Pour cette filière, le minis-



tère de l'industrie a reçu une dizaine de dossiers de la part de concessionnaires pour des projets similaires. En développant ce créneau qui appelle cependant à augmenter le taux d'intégration, l'Algérie prévoit de pro-

duire quelque 500 000 unités, tous types confondus, à partir de 2019, une quantité susceptible de permettre de réduire davantage les importations de véhicules et d'exporter une partie de la production.

Nouvelle Citroën C-Elysée

Disponible déjà à la commande... en France

Dévoilée fin 2016, la nouvelle Citroën C-Elysée, berline tri-corps à vocation internationale, s'apprête à séduire de nouveaux clients sur le marché français. La nouvelle C-Elysée se modernise en termes de style et offre des équipements toujours plus connectés. Elle est désormais disponible à la commande dans le réseau Citroën à partir de 13 750 euros. La nouvelle Citroën C-Elysée s'adresse par son style et par ses prestations à une clientèle à la recherche d'une berline tri-corps à la fois moderne et spacieuse. D'ores et déjà disponible à la commande, dans une seule et unique version baptisée «LIVE», la nouvelle Citroën C-Elysée offre à ses clients une présentation attractive, qui reprend les derniers codes stylistiques de la marque :

- une silhouette tri-corps équilibrée et valorisante (longueur : 4,43m, largeur : 1,75m, hauteur : 1,47m)

- une nouvelle face avant plus statutaire (nouvelle calandre, nouveaux projecteurs, nouveaux décors d'antibrouillards)

- une nouvelle signature lumineuse arrière (feux à effet 3D)
- 2 nouvelles offres sur la



- monte 16" (enjoleurs 3D et jantes alliage diamantées)

- 6 teintes de caisse parmi lesquelles 2 nouveautés (lazzuli blue et gris acier)

Outre le nouveau graphisme des cadrans d'instrumentation face au conducteur et le bandeau de décor «Sunsilver» côté passager, la nouvelle Citroën C-Elysée inaugure à son bord de nouvelles technologies intuitives au service du bien-être :

- De série, le système audio Citroën Connect Radio associé à la nouvelle génération de tablette tactile 7" avec écran capacitif, regroupant les fonctions téléphonie et multimédia.

- De série, le mirror screen (fonction permettant de dupliquer ou déposer sur l'écran tactile l'affichage de son smartphone compatible, fonctionnant avec Apple CarPlay™, Android Auto, et MirrorLink®)

Routière bien dans son époque, habitable et confortable, la nouvelle Citroën C-Elysée bénéficie de toute l'expertise de la marque en termes de liaisons au sol. Elle dispose d'une gamme de deux motorisations efficaces et performantes couplées à une boîte de vitesses manuelle :

- Essence PureTech 82 BVM
- Diesel BlueHDi 100 BVM

Nissan Algérie Une usine de 10 000 unités en 2017



SELON le radar de *Liberté*, citant un haut responsable de Nissan Algérie, l'usine de montage de véhicules projetée à l'ouest du pays produira 10 000 véhicules particuliers en 2017. Selon cette même source, ce projet a obtenu le feu vert de la part des autorités. L'annonce officielle de l'accord est prévue début 2017, poursuit *Liberté*. En matière de sous-traitance, Nissan Algérie, poursuit ce même responsable, devra fabriquer les revêtements en textile et polypropylène pour les véhicules Renault montés à Oran. En outre, des discussions sont en cours entre Nissan et des sous-traitants pour atteindre un taux d'intégration appréciable et une capacité de production des véhicules Nissan beaucoup plus importante à moyen terme.

Allemagne

Procès d'un Syrien accusé d'être un éclaireur de l'EI

■ Un Syrien de 19 ans comparait, depuis hier à Berlin, pour le premier procès d'un demandeur d'asile soupçonné d'avoir été infiltré par le groupe jihadiste État islamique (EI) parmi les migrants venus en 2015 en Allemagne.

Son cas illustre une crainte très débattue dans le pays, notamment après l'attentat du 19 décembre à Berlin, celle de voir l'EI glisser des combattants parmi les centaines de milliers de demandeurs d'asile arrivés par la route des Balkans.

Arrêté le 22 mars 2016, Shaas Al M. sera jugé au moins jusqu'en avril pour « appartenance à une organisation terroriste à l'étranger » et « infraction à la loi sur les armes de guerre ». Il encourt jusqu'à 10 ans de prison.

Recruté mi-2013 par l'EI en Syrie, il « a poursuivi son travail

pour l'organisation jihadiste après son arrivée en Allemagne à l'été 2015 », affirme le parquet fédéral dans son acte d'accusation. « Il a repéré de potentielles cibles d'attaque à Berlin, notamment l'Alexanderplatz, la porte de Brandebourg et le Reichstag où siègent les députés », selon la même source.

Le jeune homme a indiqué par téléphone à un correspondant en Syrie le nombre de personnes et de cars qui s'y trouvaient à des heures précises, ajoutait la Cour fédérale en octobre.

Le parquet l'accuse aussi d'avoir fait office « de contact pour des auteurs potentiels d'attentats » et d'avoir « signalé sa disposition de principe à commettre une attaque en Allemagne ».

Recruté en 2013 par un imam de son village natal en Syrie, l'adolescent avait suivi une formation religieuse et militaire avant de participer à plusieurs opérations de l'EI.

D'après les enquêteurs, il a été garde à l'aéroport de Deir Ezzor (est de la Syrie), a participé à la prise de contrôle de la

même ville par les jihadistes et a ravitaillé « par de nombreux trajets » d'autres combattants.

Rien n'a pour l'heure filtré de sa ligne de défense, ni des sources de ces accusations, le quotidien Tagesspiegel ayant seulement évoqué « une information venue de son entourage ».

Le risque que des réfugiés puissent commettre des attentats est l'un des reproches adressés par la droite populiste à la chancelière Angela Merkel et à sa politique d'ouverture aux demandeurs d'asile de 2015.

Elle n'a eu cesse d'appeler à ne pas faire l'amalgame entre « terroristes » et réfugiés, mais trois attaques commises en 2016 au nom de l'EI l'ont mise en difficulté, en Bavière en juillet (20 blessés au total), puis à Berlin le 19 décembre (12 morts).

Chacune a été attribuée à des demandeurs d'asile – un Afghan, un Syrien et un Tunisien –, mais les enquêtes n'ont jusqu'ici pas mis en évidence de complices ou d'expérience du jihad, accréditant la thèse de « loups solitaires » plutôt que de combattants envoyés par l'EI. Ces assaillants isolés « font partie de la stratégie de l'État islamique » pour « détourner l'attention », tout en préparant « des attaques de plus grande ampleur » comme celles de Paris (130 morts le 13



PH. A. D. R.

novembre 2015) ou Bruxelles (32 morts le 22 mars 2016), alertait en août dernier Guido Steinberg, spécialiste du terrorisme au sein de l'institut berlinois SWP. En juin dernier, trois Syriens avaient été interpellés à Düsseldorf (ouest de l'Allemagne), accusés par un jihadiste repentant d'appartenir à une « cellule dormante » de l'EI préparant des attaques coordonnées. Un autre Syrien, Jaber Al-Bakr, s'était lui suicidé en prison en octobre après avoir été arrêté

pour un projet d'attentat à l'explosif visant un aéroport de Berlin.

Enfin, comme ses voisins, l'Allemagne doit par ailleurs gérer le retour d'environ un tiers de ses 820 jihadistes partis en Irak et Syrie, des cas qui représentent la grande majorité des procédures.

L'un d'eux, un repentant déjà emprisonné pour son appartenance à l'EI, a été mis en cause mardi pour « meurtre aggravé » et « crimes de guerre ».

Brésil

Chasse aux fuyitifs

après la sanglante mutinerie de Manaus

Les autorités brésiliennes recherchaient mardi des dizaines de détenus échappés de deux prisons de Manaus (nord) au lendemain d'une mutinerie qui a fait 56 morts, massacre d'une extrême violence qui aurait été motivé par une « vengeance » entre gangs rivaux.

Selon les dernières informations des services de sécurité de l'État d'Amazonie, 54 des 184 détenus qui se sont enfuis ont d'ores et déjà repris.

Un important dispositif de recherches a été mis en place pour retrouver les 130 fuyitifs encore en cavale, avec le blocage des principales voies d'accès aux prisons.

« Nous obtenons de nouvelles informations à chaque instant. Nous espérons les avoir tous récupérés (les fuyitifs) d'ici la fin de la semaine pour que tout revienne à la normale », a indiqué mardi après-midi José Fontes, secrétaire de l'État d'Amazonie à la Sécurité publique.

Une mobilisation dont l'efficacité a été mise en doute par une photo publiée sur Facebook par un internaute se présentant comme l'un de ces fuyitifs, avec plus de 14 000 « J'aime », sans que son identité n'ait été confirmée officiellement. « J'arrive, attention les célibataires », a-t-il écrit sous l'une des photos.

Les échos du massacre se sont propagés comme une traînée de poudre dans d'autres éta-

blissements pénitentiaires de la région, avec des débuts de mutineries, depuis contrôlés, dans deux d'entre eux.

Par ailleurs, quatre détenus sont morts dans l'Unité pénitentiaire de Puraquequara, autre prison amazonienne, mais les services de sécurité ont expliqué à l'AFP qu'il s'agissait d'un incident « isolé » dû à une bagarre entre détenus.

Le massacre de Manaus est le plus sanglant en 25 ans dans une prison brésilienne, depuis celui de Carandiru (sud-est), où l'intervention de la police avait fait 111 morts en 1992.

Le bilan extrêmement lourd est assorti de scènes de carnage insoutenables : plusieurs détenus ont été décapités et des piles de corps sans tête ont été retrouvées sur place.

L'état des corps complique l'identification des victimes, une épreuve pour les familles. Des dizaines de personnes sont massées depuis lundi devant l'Institut médico-légal (IML) dans l'attente d'informations.

En début de soirée mardi, 36 corps avaient été identifiés.

« Je veux juste des nouvelles de mon fils, mort ou viv. À la prison, ils ne donnent aucune information. Je ne sais pas où il est, s'il s'est enfui... Tout le monde est dans l'angoisse », déplore Ana Regina, mère d'un détenu.

« Ça prend vraiment trop de temps, on sent la pointe de

l'in. Mon fils et d'autres jeunes ont été découpés en morceaux, décapités. Je veux juste pouvoir l'identifier au plus vite pour commencer les démarches », réclame Raimundo Castro Leal, père d'un détenu décapité.

Le ministère de la Justice a indiqué mardi que les responsables du massacre étaient en cours d'identification et devraient être transférés dans des prisons fédérales à la sécurité renforcée.

Quelque 130 détenus ont déjà été déplacés dans une prison publique rouverte pour l'occasion, a précisé le gouvernement de l'État d'Amazonie.

D'après les premiers éléments de l'enquête, la tuerie est considérée comme une « vengeance » du groupe local FDN (Familia do Norte) contre le PCC (Premier commando de la capitale), fondé à Sao Paulo.

Selon la police brésilienne, le FDN a commencé à se structurer en 2007, en réponse aux velléités d'expansion du PCC pour occuper le terrain dans cette région stratégique, à la frontière de la Colombie, du Pérou et de la Bolivie, pour contrôler la route de la cocaïne.

Sur fond de guerre des gangs, ce massacre prend aussi racine dans un autre problème fondamental du Brésil : la surpopulation carcérale, avec un taux d'occupation de 167% au niveau national.



Points chauds

Sources

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis plusieurs semaines déjà l'administration Obama accuse sans détour, et sans toutefois avoir présenté de preuves, la Russie d'un piratage de masse qui aurait permis de faciliter l'élection de Donald Trump à la présidentielle de novembre dernier. Un piratage que Moscou réfute et dont les arguments sont aujourd'hui soutenus par Julian Assange. En effet, WikiLeaks a promis cette semaine une récompense contre tout document fuité de la Maison-Blanche. « Avis aux administrateurs informatiques : ne laissez pas la Maison-Blanche détruire à nouveau l'histoire des États-Unis ! Copiez (les documents) maintenant, et envoyez (les) à WikiLeaks quand vous voulez ! », a annoncé sur Twitter l'organisation spécialisée dans les révélations de documents secrets. « Nous offrons une récompense de 20 000 dollars pour toute information permettant l'arrestation ou la mise à l'index de tout agent de l'administration Obama ayant détruit des dossiers importants », poursuit le site. Julian Assange a ensuite accordé une longue interview à la chaîne de télévision américaine Fox à l'ambassade équatorienne de Londres, où il est réfugié depuis juin 2012. Il s'est à nouveau refusé à donner la source qui a transmis à WikiLeaks des documents subtilisés dans les courriers électroniques de John Podesta, chef de campagne de la candidate démocrate Hillary Clinton, dont trois discours de l'ex-secrétaire d'État rémunérés par la banque Goldman Sachs, mettant en lumière ses liens avec Wall Street. Hillary Clinton a accusé le gouvernement russe d'être responsable de ces fuites, un point de vue partagé par l'administration américaine, et a reproché à WikiLeaks d'aider son adversaire républicain, Donald Trump. « La source n'est pas le gouvernement russe », a martelé sur Fox Julian Assange, fervent détracteur de Hillary Clinton. Julian Assange a jugé « impossible de dire » si la révélation de ces e-mails avait favorisé l'élection du magnat de l'immobilier le 8 novembre. Mais si « cela a bien été le cas », ce sont les « vraies déclarations » d'Hillary Clinton et de son entourage, c'est-à-dire celles qui ont été tenues dans ces e-mails, qui ont « fait basculer l'élection », a-t-il soutenu. WikiLeaks avait également publié, juste avant la convention démocrate en juillet, quelque 20 000 courriels internes au parti, révélant un possible favoritisme de ses responsables en faveur d'Hillary Clinton pendant les primaires, ce qui avait poussé la présidente du Comité national du Parti démocrate à la démission. Reste à savoir si les démocrates continueront longtemps à utiliser l'excuse des piratages pour expliquer la défaite de leur candidate ou s'ils finiront par accepter les résultats issus des urnes. Barack Obama aura ainsi jusqu'au bout usé de son pouvoir pour tenter de ruiner les relations américaines avec la Russie, mais Donald Trump de son côté aussi semble bien décidé à y remédier dès son entrée officielle à la Maison-Blanche. F. M.



Les 27 et 28 janvier à Oran

Casting de l'humour «Makhber Comedia»

■ «Une centaine de talents en herbe, évoluant dans différentes wilayas de la région Ouest du pays, ont déjà manifesté leur intérêt pour cette épreuve».

Par Adéla S.

La troisième édition du concours de jeunes humoristes «Makhber Comedia» se tiendra les 27 et 28 janvier prochains à Oran, a-t-on appris mardi des organisateurs.

«Une centaine de talents en herbe, évoluant dans différentes wilayas de la région Ouest du pays, ont déjà manifesté leur intérêt pour cette épreuve», a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi, président de l'association culturelle «El-Amel», initiatrice de ce rendez-vous artistique.

Les inscriptions demeurent ouvertes jusqu'à l'échéance indiquée pour les jeunes désirant prendre part au casting qui se déroulera sur la scène du «Petit Théâtre» de l'association «El-Amel», a fait savoir M. Mihoubi, également président du jury chargé de l'évaluation des concurrents.

Quarante lauréats seront sélectionnés à l'issue de cette épreuve consistant en la présentation d'un court monologue en stand-up, a-t-il signalé, ajoutant que les gagnants auront droit à un passage à l'émission télévisée

«Makhber Comedia» programmée par la station régionale d'Oran de l'ENTV qui soutient cette action de promotion de jeunes talents.

L'association culturelle «El-Amel» boucle cette année le 40^e anniversaire de sa création qu'elle compte célébrer prochainement avec l'animation d'une manifestation artistique intitulée «Semaine théâtrale».

Elle se distingue par son investissement continu dans la formation des jeunes talents qui a connu une nouvelle dynamique depuis 2015, suite à la création du «Petit Théâtre», structure légère de 70 places permettant l'organisation optimale de stages, de répétitions et de spectacles au siège même de l'association.

Treize promotions, composées chacune d'une vingtaine de jeunes talents, ont été formées au niveau de cette association basée au Centre culturel «M'barek-El-Mili», situé au centre-ville d'Oran.

A. S./APS



Souk Ahras

Ouverture de deux bibliothèques communales

Les espaces de lecture de la wilaya de Souk Ahras ont été renforcés par deux bibliothèques ouvertes dans les communes de Mechroha et au groupement d'habitation secondaire d'Ain Senour (Henancha).

Ces structures culturelles, réalisées dans le cadre du programme du Fonds commun des collectivités locales (FCCL), ont été inaugurées par les autorités locales en présence des directeurs de la culture et de la jeunesse et des sports.

Ces infrastructures culturelles qui ont porté le nombre des bibliothèques à 21 dans la wilaya, ont été équipées et dotées d'un nombre important

de livres de diverses spécialités, a précisé le directeur de la culture, ajoutant que ces deux nouvelles bibliothèques ont été raccordées au réseau Internet afin d'encourager les étudiants à «investir» les lieux et bénéficier des services offerts.

Durant les deux dernières années, neuf bibliothèques réalisées dans le cadre du programme des Hauts-Plateaux ont été équipées et ouvertes dans les communes de Taoura, Sidi Fredj, M'daourouch, Bir Bouhouche, Oum El Adhaim, Terraguelt, Souk Ahras, Sefel Ouidan et Qued Keberit, a rappelé la même source.

Afin de renforcer ces espaces

de lecture, un fonds documentaires de 38 680 livres, toutes spécialités confondues, a été offert par le ministère de la Culture et réparti sur neuf bibliothèques, avec une moyenne de 2 684 titres pour chaque bibliothèque, a-t-on noté.

La même source a fait savoir, dans ce contexte, que 135 postes de travail, destinés à assurer un encadrement et une meilleure gestion des bibliothèques communales relevant du secteur local de la culture, ont été ouverts début de l'année 2016, précisant que ces emplois ont été réservés aux techniciens supérieurs, aux archivistes et aux spécialistes en bibliothéco-

nomie des communes concernées.

Le même secteur a connu également la réception, au chef-lieu de wilaya, d'une bibliothèque publique de lecture qui dispose d'une salle de lecture pour adultes de 250 places et une autre pour enfants (100 places), des salles Internet et d'archives notamment.

La cérémonie d'inauguration de ces deux nouvelles bibliothèques a été l'occasion de procéder au lancement de la manifestation baptisée «Ma bibliothèque, ma deuxième maison» initiée par l'association locale «Djoussour pour la culture» avec la collaboration de la biblio-

thèque principale de lecture publique.

Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars prochain, vise essentiellement à inculquer l'amour de la lecture chez l'enfant, a indiqué de son côté le président de l'association, Abdelghani Boumaâzaa.

Racim C.

AGENDA CULTUREL

Galerie Seen Art (156 Lotissement El-Bina, Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 : Exposition «Alger, je te vois» de l'artiste Rachid Djemai.

Galerie des Ateliers Bouffée d'art (résidence Sahraoui, Ben Aknoun, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 : Exposition collective d'arts plastiques par les artistes Valentina Ghanem, Djazia Cherrih, Naïma Doudji, Djahida Houadef, Guita, Adane, Chegrane, Bourdine, Zerarti, Hioun, Belbahar, Zoulid, Dahel, Youcef Hafid et Djefal.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Lot Bouchaoui 2, Numéro 325, Chéraga, Alger)

Jusqu'au 5 janvier 2017 : Exposition «Symphonie picturale» de l'artiste Souhila Bel Bahar.

Institut français d'Algérie

19 janvier : Joyce Jonathan, la dernière sensation de la musique française, sera en représentation en Algérie

Une grande exposition en avril

Les 80 ans de «Guernica» de Picasso célébrés à Madrid

Le musée Reina Sofia présentera à partir d'avril à Madrid une grande exposition Picasso pour célébrer le 80^e anniversaire de son chef-d'œuvre «Guernica», symbole universel de la cruauté de la guerre, a annoncé mardi l'institution du musée à des médias.

Intitulée «Le chemin vers Guernica», elle sera visible du 4 avril au 4 septembre dans la capitale espagnole.

Ce sera «une grande exposition pour célébrer le 80^e anniversaire de la création de «Guernica» par Pablo Ruiz Picasso et les 25 ans de l'arrivée de ce tableau au musée Reina Sofia», ajoute la même source.

Les visiteurs pourront, à cette occasion, «contempler près de 150 chefs-d'œuvre de l'artiste, en provenance des fonds de la collection (du musée) et de plus de 30 institu-

tions du monde entier», précise le Musée national d'art moderne et contemporain.

Des tableaux quitteront ainsi tout spécialement le Musée Picasso et le Centre Georges-Pompidou de Paris, la Tate Modern de Londres, le MoMA et le Metropolitan Museum of New York, la Fondation Beyeler près de Bâle en Suisse, et diverses collections privées.

«Guernica» est l'une des œuvres les plus importantes de Picasso, né en Espagne en 1881 et décédé en France en 1973 à 91 ans.

En pleine guerre civile espagnole (1936-1939), elle fut peinte à Paris en 1937 pour dénoncer le bombardement d'un village basque nommé Guernica par l'aviation de l'Allemagne nazie, venue soutenir le camp des forces nationalistes de Francisco

Franco.

Le tableau ne revint qu'en 1981 en Espagne, une fois la démocratie installée après la longue dictature de Franco (1939-1975).

Quelques années avant sa mort, Picasso avait lui-même demandé que «Guernica» ne soit rendu à son pays natal que lorsque les libertés publiques y seraient restaurées.

Le musée Reina Sofia se félicite d'avoir accueilli l'an dernier plus de 3,6 millions de visiteurs sur ses trois sites, un chiffre en hausse de 12,2% par rapport à 2015.

L'une de ses expositions les plus fréquentées était consacrée à l'art des années postérieures à la guerre civile, jusqu'en 1953.

Adel G.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Contrebande

Saisie d'un véhicule tout-terrain à In Guezzam

UN VÉHICULE tout-terrain, chargé de denrées alimentaires a été saisi mardi à In Guezzam par un détachement de l'Armée nationale populaire et vingt-neuf immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été arrêtés par d'autres détachements dans plusieurs wilayas de l'ouest et du sud du pays, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a saisi à In Guezzam, le 03 janvier 2017, un véhicule tout-

terrain chargé de 1,7 tonne de denrées alimentaires, tandis que d'autres détachements ont appréhendé des immigrants clandestins de différentes nationalités africaines à Tlemcen, Ghardaïa, Djinet, Laghouat et Bordj Badji Mokhtar», précise la même source. D'autre part, des unités de gardes-côtes «ont déjoué des tentatives d'immigration clandestine de 85 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran et Ain Témouchent», a souligné le communiqué du MDN.

O. B.

Après deux jours et deux nuits d'instabilité à Béjaïa La vie reprend peu à peu son cours normal

LA VIE commence à reprendre peu à peu ses droits à Béjaïa après deux jours d'affrontements, de casse et de pillage de biens publics et privés et aussi de grève. Le mouvement des citoyens était plutôt relatif hier dans la majeure partie des communes de la Soummam (Akbou, Tazmalt, Amizour, El-Kseur, Ighil-Ali, etc) et dans la ville de Béjaïa. Le trafic routier a repris mais le transport de voyageurs manquait beaucoup. A l'est de la wilaya la vie a repris aussi mais timidement à Kherrata où le marché de gros des fruits et légumes était ouvert hier matin et Draâ El-Gaïd, mais très peu dans les autres localités comme Tamridjt, Aokas, Tichy, Melbou et Souk El-Tennine. Les appels au calme et l'ouverture des magasins lancés par de nombreuses associations, la société civile, la LADDH, des sages et des syndicats comme l'Ugcaa suite aux nombreuses réunions qui ont eu lieu un peu partout avec les autorités locales à Béjaïa, Akbou, Tazmalt, Amizour, ont eu un effet sur les commerçants et les populations qui veulent protéger les édifices publics des actes de vandalisme. Néanmoins, dans certaines localités la grève des commerçants se poursuivait pour le troisième jour consécutif mais avec beaucoup moins de suivi par rapport aux deux premiers jours. A Kherrata, les boulangers ont décidé de poursuivre la grève et à Béjaïa le marché de Sid-Ahmed était ouvert mais son activité était réduite. Les commerces étaient ouverts pour la plupart. Idem pour la ville d'Akbou. A Tazmalt, la vie a repris timidement son cours. La grève s'est poursuivie mais relativement. Des cafés et quelques magasins étaient ouverts aussi hier. Une réunion qui a eu lieu avant-hier a

regroupé des associations, les scouts, les autorités locales et des sages. Des appels à la vigilance et au calme ont été lancés au moyen de mégaphone dans tous les quartiers de la ville avant-hier ainsi que par la mosquée. A Barbacha, la grève des commerçants est toujours de mise et à Sidi-Aïch des escarmouches ont éclaté près du commissariat dans la matinée. A Akbou, le siège de l'ANEM a été saccagé vers 1 heure du matin par une bande de jeunes. Pour rappel, dans son deuxième appel la Ligue de défense des droits de l'homme (LADDH) de Béjaïa estime qu'«aujourd'hui, la société est face à une réalité amère et dangereuse», identifiant les émeutiers, auteurs des actes de pillages et de saccages, comme étant «des jeunes mal encadrés, non structurés et dépolitisés». Et d'ajouter : «Les pouvoirs publics doivent méditer et réfléchir longuement sur leur attitude et rapport avec la société civile», plaçant pour le respect des droits des associations et des organisations de la société civile qui peuvent, estime-t-elle, «faire un travail de sensibilisation et de médiation» devant pareille situation.

Hocine Cherfa

Émeutes contre la loi de finances 2017 les autorités lancent un appel au calme



Djalou@hotmail.com

Migrations

L'Italie veut «accélérer expulsions et rapatriements» de migrants

■ Le ministre de l'Intérieur italien, Marco Minniti, s'est rendu en Tunisie cette semaine pour renouveler un accord bilatéral de rapatriement, en échange d'aides diverses. Il était hier à Malte, qui assure la présidence tournante de l'UE au premier semestre, pour parler aussi d'immigration et de sécurité. En Italie, le ministre veut ouvrir, ou rouvrir, dans chaque région un «centre d'identification et d'expulsion».

Par Faty B.

L'Italie veut «accélérer les expulsions et les rapatriements» de migrants hors de ses frontières, a insisté hier le ministre des Affaires étrangères italien, Angelino Alfano, après de nouvelles tensions dans le pays. Une révolte a éclaté en début de semaine dans un centre d'accueil pour migrants à Cona, au sud-ouest de Venise, suite au décès d'une jeune femme ivoirienne de 25 ans, les migrants accusant les secours d'être arrivés trop tardivement. «Nous agissons avec rigueur et humanité : nous avons sauvé beaucoup

de vies mais nous ne pouvons pas accepter de quiconque des violations des règles», a réagi M. Alfano hier dans un entretien au journal La Stampa. «C'est pour cela que nous devons accélérer les expulsions et les rapatriements. Je travaille pour conclure des accords qui diminuent les arrivées et empêchent les départs», a-t-il souligné. «Il y a un triangle de pays fondamentaux : le Niger, avec qui nous sommes proches de conclure un accord, la Tunisie et la Libye», a-t-il précisé. Le ministre de l'Intérieur italien, Marco Minniti, s'est rendu en Tunisie cette semaine pour renouveler un accord bilatéral de

rapatriement, en échange d'aides diverses. Il était hier à Malte, qui assure la présidence tournante de l'UE au premier semestre, pour parler aussi d'immigration et de sécurité. En Italie, le ministre veut ouvrir, ou rouvrir, dans chaque région un «centre d'identification et d'expulsion», mais ces ouvertures sont contestées au sein même du Parti démocrate (PD, centre-gauche) au pouvoir. Sur 8 000 communes, environ 2 800 mettent à disposition des structures d'accueil provisoires pour les migrants.

F. B./APS

Saisie de 43,7 kg de drogue à Naâma

Arrestation d'une bande de narcotrafiants

UNE BANDE de narcotrafiants composée de cinq éléments a été démantelée et 43,7 kilogrammes de drogue provenant des frontières ouest du pays ont été saisis lors d'une opération menée par les services de Police judiciaire de la sûreté de wilaya de Naâma, a-t-on appris hier auprès de cette institution. Agissant sur informations faisant état d'un trafic de drogue opérant depuis les frontières ouest vers différentes wilayas du pays,

les éléments de la brigade de recherches et d'investigations ont repéré la bande suspecte, entrepris des perquisitions à leurs domiciles et appréhendé ses 5 membres, âgés entre 30 et 40 ans, a précisé la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La poursuite des investigations concernant cette bande criminelle a permis de mettre la main sur la quantité de drogue (kif traité) susmentionnée et de saisir trois camions utilisés dans

les opérations de ce trafic, une somme d'argent (914 000 DA) produit de la vente de drogue, ainsi que des comprimés psychotropes utilisés pour leur propre consommation, selon la même source. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République du tribunal de Naâma pour trafic de drogue et détention de psychotropes. Ils ont été écroués en attendant leur comparution.

Slim H.